

AREVA au Niger

CONTACT PRESSE

Tél.: +33 (0)1 34 96 12 15 Fax: +33 (0)1 34 96 16 54

press@areva.com

info: www.niger.areva.com



AREVA AU NIGER, L'ESSENTIEL

Présent au Niger depuis plus de 50 ans, AREVA est l'actionnaire principal des entreprises nigériennes SOMAÏR et COMINAK. Ces sociétés extraient de l'uranium de gisements situés dans le département d'Arlit, au nord du pays.

AREVA prépare également la mise en production de l'important gisement d'Imouraren, dont la première production est attendue en 2013. Le groupe et ses partenaires ont pour cela créé en février 2009, la société IMOURAREN SA, dont le rôle est d'assurer l'exploitation du site et la production de 5000 tonnes d'uranium par an pendant près de 35 ans.

Début 2011, les activités du groupe au Niger étaient réalisées par plus de 2500 salariés, dont 99% sont nigériens. Ils œuvrent quotidiennement au renforcement du partenariat gagnant-gagnant tissé entre les sociétés minières et le Niger et témoignent du savoirfaire minier acquis par le Niger au fil des années.

La stabilité de cette collaboration a permis l'extraction de plus de 110 000 tonnes d'uranium au Niger en 40 années d'activité industrielle.

En 2010, les deux sociétés minières ont ainsi produit 4256 tonnes d'uranium. Cette activité, conduite dans le respect des normes en matière de santé, sécurité et préservation de l'environnement, permet au Niger et à ses populations de bénéficier de retombées

économiques et matérielles conséquentes. L'uranium est à ce jour le premier produit d'exportation du Niger et a contribué en moyenne au budget de l'Etat nigérien à hauteur de 30 millions d'euros par an au cours des dernières années.

Depuis la création des sociétés minières, l'engagement du groupe va bien au-delà de l'activité industrielle. AREVA a déployé, en partenariat avec le monde associatif et les représentants locaux des populations, une politique sociétale ambitieuse dotée de moyens conséquents (6 millions d'euros par an au cours des cinq prochaines années).

Premier employeur privé du pays et partenaire fidèle du Niger, quelles qu'aient été les circonstances ou le cours de l'uranium, AREVA est un industriel responsable et place la transparence, le respect des standards internationaux et l'engagement sociétal au premier plan de sa stratégie industrielle.





LE NIGER

Indépendance: 3 août 1960

Superficie: 1 267 000 km² (soit environ deux fois la surface de la France)

Population : Le Niger comptait environ 14,7 millions d'habitants en 2010, répartis dans l'ouest et la vallée du fleuve (Djermas-Songhaï, Peulhs, Gourmantché) au centre et à l'est (Haoussas, Kanouris, Toubous, Arabes et Peulhs) et au nord (Touaregs, Arabes et Peulhs). Le taux d'accroissement de la population est parmi les plus élevés du monde (3,3%).

Religion: les Nigériens sont musulmans à 98 %.

Langues: Le Français, langue officielle du Niger, et plusieurs langues nationales dont le Haoussa, le Djerma, le Tamasheq, le Fulfuldé, le Kanouri, le Toubou, l'Arabe et le Gourmantchéma.

Economie

Répartition du PIB par secteur d'activités :

- agriculture et élevage : 41 % (mil, sorgho, niébé, riz, arachide, bovins, camelins, caprins...)
- industrie (dont mines): 14 %
- services : 45 %

PIB par habitant en 2010 : 275 € (source : INS Niger)

LE NIGER ET L'URANIUM

Le Niger est un pays minier disposant d'importantes ressources en uranium. Son exploitation depuis la fin des années 1960 est à l'origine de la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects et représente l'une des principales sources de revenus du pays.

La bordure ouest du massif de l'Aïr, où sont concentrés les principaux gisements identifiés à ce jour, est l'une des plus grandes provinces uranifères au monde. La campagne de détection radiométrique aérienne réalisée en 2003 a permis de révéler en surface une quantité significative d'indices d'uranium sur une surface de 4500 km², soit l'équivalent de la moitié de la superficie de l'Ile-de-France.

Le potentiel uranifère du Niger est notamment mis en valeur par deux sociétés nigériennes, SOMAÏR et COMINAK, dont AREVA est l'actionnaire principal et l'opérateur. Le groupe prépare également le démarrage d'activités industrielles sur le site d'Imouraren (à 80km au sud-ouest d'Arlit), et dispose de plusieurs permis d'exploration dans la région d'Agadez (Tagaït 1, 2, 3 et Zéline 3).





PARTICIPATION D'AREVA DANS DES SOCIETES MINIERES AU NIGER

CHIFFRES CLEF SOMAÏR

Création en 1968, première production en 1971

Production annuelle: 2 650 tU (2010)

Production cumulée depuis 1971 : plus de 50 000 tonnes

Mines à ciel ouvert : profondeur de 50 à 70 m

Effectif : plus de 1 100 salariés en 2010, dont 99% de Nigériens

CHIFFRES CLEF COMINAK

Création en 1974, première production en 1978

Production annuelle: 1 606 tU (2010)

Production cumulée depuis 1978 : plus de 61 500 tonnes

Mine souterraine : à 250 m de profondeur

Effectif : plus de 1 100 salariés en 2010, dont 99% de Nigériens

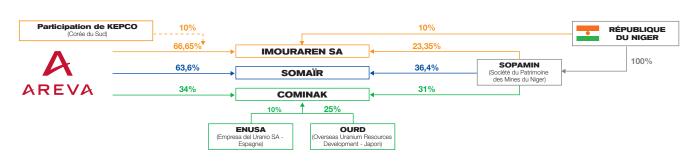
CHIFFRES CLEF IMOURAREN SA

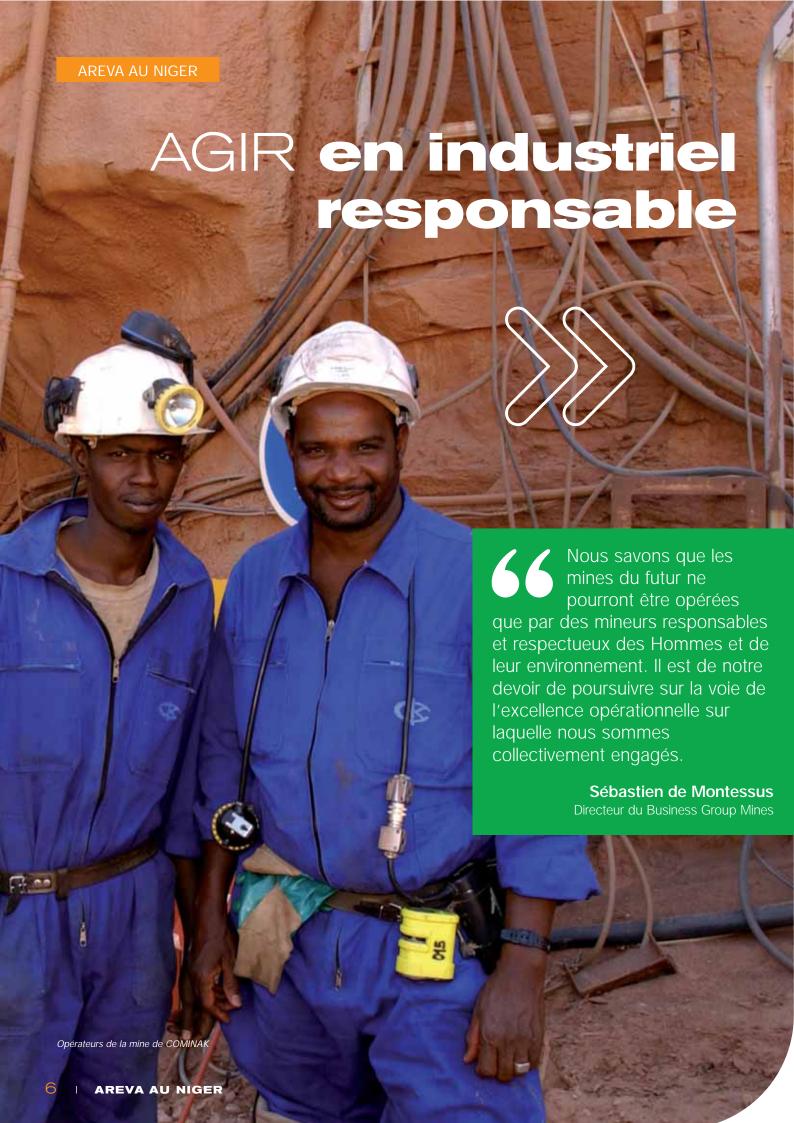
Création en 2009, première production attendue pour 2013

1,2 milliards d'euros d'investissement pour une capacité de production de 5 000 tonnes d'uranium par an sur 35 ans

Future plus grande mine d'uranium d'Afrique par la production, 2^{eme} plus importante au monde par les réserves (plus de 180 000 tonnes identifiées)

Création à terme de 800 emplois statutaires et 550 emplois en sous-traitance directe et de plus de 3 300 emplois indirects





CONDITIONS DE TRAVAIL ET RADIOPROTECTION DES TRAVAILLEURS

Santé et sécurité au travail

Les travailleurs des mines d'AREVA au Niger témoignent d'une forte culture sécurité. On y recense onze fois moins d'accidents avec arrêt de travail que dans l'industrie française.



En l'espace d'une quinzaine d'années, le taux de fréquence (TF), c'est-à-dire le nombre d'accident avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, est passé de plus de 50 à moins de 3 (moyenne de 2,3 pour SOMAÏR et COMINAK en 2010. Dans l'industrie française, la moyenne est de 26).

SOMAÏR et COMINAK sont certifiées respectivement depuis 2008 et 2011 OHSAS 18001, norme internationale reconnaissant une gestion rigoureuse et efficace de la santé et de la sécurité au travail. Entre octobre 2006 et décembre 2008, SOMAÏR est parvenue à atteindre le "zéro accident", c'est à dire, à n'enregistrer aucun accident de travail avec arrêt pour ses salariés, soit un TF de 0 sur 26 mois consécutifs d'activité.

Sur le plan médical, les salariés des mines font l'objet d'un suivi annuel par la médecine du travail. SOMAÏR et COMINAK sont aujourd'hui de fait les seules entreprises privées au Niger à disposer d'un médecin du travail dédié à cette activité.

Des normes d'exposition radiologique des travailleurs identiques aux standards européens et canadiens

Sur tous les sites miniers d'AREVA, l'exposition des salariés aux rayonnements ionisants fait l'objet de la plus grande attention et d'un suivi permanent. Ce sujet fait l'objet de campagnes d'information et de sensibilisation menées régulièrement par les services Sécurité et Radioprotection des sites.



Chaque salarié exposé dispose d'une fiche de suivi dosimétrique ; les résultats sont consolidés par zone de travail, par niveau d'exposition et sont affichés.

Pour les spécialistes mondiaux réunis au sein de la Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements (CIPR), l'exposition des travailleurs à des doses ajoutées n'excédant pas 20 mSv en moyenne sur 5 ans consécutifs, avec un maximum de 50 mSv au cours d'une même année, permet de garantir l'absence d'impact sanitaire1.

Au Niger, et à l'instar des normes européennes ou canadiennes, la réglementation d'exposition radiologique des travailleurs prévoit un seuil maximum de dose ajoutée fixé à 20 mSv par an.

En accord avec la démarche de progrès continu du groupe, les mines nigériennes d'AREVA se sont fixées et ont atteint depuis 2003 un objectif opérationnel de 18 mSv.



du minerai de SOMAÏR

A fin 2010, aucun agent des sociétés minières du groupe au Niger ne présentait de résultats de dosimétrie supérieurs à 16,73 mSv, soit 16% en deçà de la réglementation.

Les critères de radioprotection des travailleurs au Niger satisfont à la même exigence que ceux en vigueur en Europe, où les études épidémiologiques conduites au cours des 20 dernières années par des organismes indépendants n'ont pas mis en évidence de variations significatives de la mortalité globale des mineurs d'uranium.

^{1 -} A titre comparatif, on peut rappeler qu'un scanner abdominal expose le patient à une dose de 12 mSv

LA MINE ET SON ENVIRONNEMENT

Un système de management environnemental certifié ISO 14001

Préservation et gestion durable de l'environnement



SOMAÏR et COMINAK sont les seules entreprises au Niger certifiées pour l'environnement et font partie de la dizaine d'entreprises certifiées en Afrique de l'Ouest. Ces sociétés se sont dotées de systèmes de management environnemental conformes à la norme internationale ISO 14001.

Elles ont été respectivement certifiées par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) en 2002 et 2003. La certification de SOMAÏR a été renouvelée en 2005 puis en 2008, celle de COMINAK en 2006 et en 2008.

Dans ce cadre, les sociétés minières suivent et rendent compte régulièrement de leur performance environnementale.

Protection radiologique des populations riveraines

Au Niger, l'arrêté du 8 janvier 2001 reprend la réglementation européenne et fixe pour le public, une limite à 1 mSv de dose ajoutée par an.

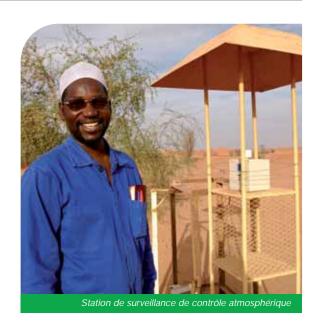


Cette limite est respectée autour des mines et dans les villes voisines d'Arlit et d'Akokan. L'exposition des populations riveraines est en moyenne inférieure à 0,5 mSv par an, soit l'équivalent d'une radiographie des poumons. Les valeurs sont comprises entre 0,3 et 1 mSv ajouté à l'environnement naturel.

Le réseau de surveillance radiologique de l'environnement et des populations concerne les différents vecteurs d'exposition :

>>> POUR L'AIR :

douze stations de mesures, dont trois sont installées dans les villes d'Arlit et d'Akokan, six sur les voies empruntées par les populations nomades et trois sur les carreaux des deux mines. L'une de ces stations est également située hors influence des activités minières pour servir de réfé-





rence. Environ 750 mesures sont effectuées chaque année. Elles concernent l'exposition externe due au rayonnement gamma ainsi que l'exposition interne par inhalation du radon et des poussières en suspension dans l'air.



>>> POUR L'EAU :

les échantillons sont prélevés tous les six mois pour analyse de l'uranium 238 et du radium 226. En complément du suivi radiologique, les eaux consommées font l'objet d'analyses chimiques et bactériologiques (700 analyses annuelles).



>>> POUR LA CHAÎNE ALIMENTAIRE :

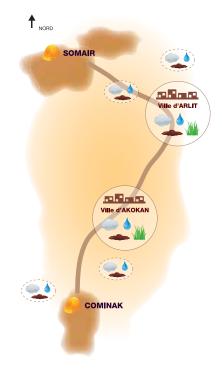
des échantillons sont prélevés une fois par an. Une soixantaine d'analyses sont effectuées pour vérifier l'activité en radium 226, uranium 238, plomb 210 et thorium 230.



>>> POUR LES SOLS :

les prélèvements de sols sont effectués en 56 points sur 7 lignes de prélèvements espacés de 4 km (130 analyses). Les radiales sont situées dans un périmètre de 500 km² englobant les exploitations. Le marquage reste localisé à la zone des exploitations, comme le confirme la campagne de radiodétection aérienne de 2003.

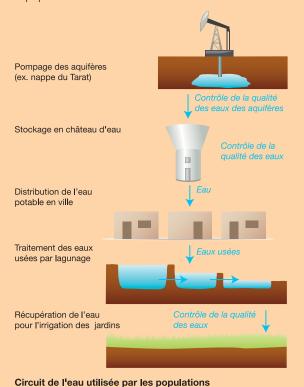
RESEAU DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES SITES MINIERS D'AREVA AU NIGER

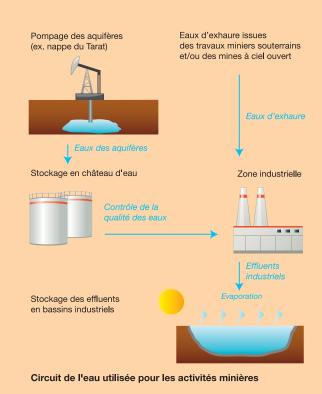




MIEUX COMPRENDRE NOTRE GESTION DE L'EAU

Les schémas suivants présentent la gestion des eaux, de l'aquifère jusqu'à sa destination finale, dans le cas d'une utilisation par les populations ou les activités minières.





Préserver les écosystèmes

Sur ses sites du Niger, comme sur ses autres implantations, AREVA met tout en œuvre pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement et les populations à un niveau aussi faible que raisonnablement possible (principe ALARA : As Low As Reasonably Achievable).



>>> UN SUIVI QUALITATIF ET QUANTITATIF DES RESSOURCES EN EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau est centralisé au sein d'une démarche unique pour toutes les entités du groupe au Niger (projet AMAN). Les résultats des analyses chimiques, bactériologiques et radiologiques sont mis à disposition des parties prenantes.

Depuis l'implantation d'AREVA à la fin des années 1960, la bonne gestion de l'eau a été une préoccupation majeure : l'eau constitue la principale ressource naturelle nécessaire à la vie quotidienne des populations et au bon fonctionnement des activités industrielles, mais les faibles précipitations ne permettent pas de renouveler les réservoirs naturels.

Des travaux de forage permettent dès le stade des recherches géologiques d'identifier et d'évaluer les nappes en place. Basés sur des modèles hydrologiques, la consommation de l'eau fait l'objet de conventions avec l'Etat et

est suivie dans le temps grâce à un réseau de piézomètres dont les relevés indiquent les ressources restantes.

Il existe plusieurs nappes fossiles au niveau des sites miniers d'Arlit et Akokan, mais les exploitations minières n'en sollicitent en réalité qu'une seule, celle du Tarat.

Au plan quantitatif, une évaluation précise des réserves de cette nappe est en cours. Une première étude, réalisée en 1968, les estimait à 1,3 milliard de m³. Le volume exploité depuis l'origine est de 302 millions de m³ soit une consommation de 23% de la réserve de la nappe du Tarat en 40 ans d'exploitation.

Dans les endroits où les exploitations à ciel ouvert ou souterraine traversent cette nappe, il est nécessaire d'évacuer ces eaux pour permettre un travail à sec. Ces eaux, dites "d'exhaure", sont impropres à la consommation humaine et sont utilisées à des fins industrielles (notamment dans le traitement du minerai ou l'arrosage des pistes pour lutter contre la levée de poussières).

Hors zone d'exploitation, les eaux sont potables et sont utilisées pour la consommation des travailleurs, leurs familles et la population d'Arlit et d'Akokan.

Les consommations font l'objet de programmes d'optimisation. La réduction des consommations a été obtenue par une meilleure gestion du réseau et la sensibilisation des populations pour une utilisation rationnelle.

Par ailleurs, le traitement du minerai par lixiviation en tas est un projet innovant, permettant d'optimiser la consommation d'eau industrielle. Mis en place sur la mine de SOMAÏR, ce procédé technique sera appliqué à la mine d'IMOURAREN. Il permet une moindre consommation d'eau par tonne de minerai traitée. Associé à une démarche d'éco-conception, il permettra à terme de réduire la consommation en eau de 40%.

En l'espace de 15 ans, la consommation annuelle a été réduite de 35% tandis que la production d'uranium des sociétés minières a augmenté de plus de 33%. Aujourd'hui, la consommation se situe à environ 8 millions de m³ par an, 65 % de ce volume étant destiné à l'alimentation des zones urbaines d'Arlit et d'Akokan.



>>> VEILLER À LA QUALITÉ DE L'AIR EN LIMITANT L'ENVOL DE POUSSIÈRES

L'exploitation des mines à ciel ouvert (tirs d'explosifs, travail d'engins lourds) en milieu désertique génère des levées de poussières. Les sociétés minières limitent le phénomène par l'application de divers procédés (comme l'arrosage des pistes à l'aide d'eau impropre à la consommation) et contrôlent le taux de radioactivité des poussières dans l'air ambiant grâce à des plaquettes de sédimentation et des dosimètres.

>>> REJETS ET DÉCHETS DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Tout est fait pour lutter contre les gaspillages. SOMAÏR et COMINAK recyclent les réactifs et ressources sensibles telles que l'eau d'exhaure et les huiles utilisées durant l'exploitation. Ces actions contribuent à diminuer les rejets et les déchets.

Les déchets issus de l'activité minière, tels que les résidus de traitement, font l'objet d'un stockage dédié.

Les résidus de traitement issus du procédé d'extraction de l'uranium se présentent en sortie d'usine sous forme semi-liquide. Leur stockage en verse (tas), sur une aire dédiée s'accompagne, sous l'effet de l'évaporation intense, de la création en surface d'une croûte indurée de sulfates de plusieurs centimètres. Cette croûte garantit l'absence de dispersion de résidus par le vent, ce que confirme le réseau de surveillance des sols déployé aux alentours des sites miniers.

Des aires aménagées à cet effet sont implantées sur les sites industriels. Dans le cas de résidus de traitement, elles reposent sur des couches argileuses imperméables. Un réseau de piézomètres installé à moyenne profondeur contrôle l'absence d'infiltrations dans les réserves d'eau souterraines. Des échantillonnages sont effectués régulièrement dans la nappe profonde et confirment l'absence de radionucléides.



UNE GESTION ASSUMÉE DU PASSÉ MINIER

Gestion des stériles et des matériaux marqués

Par le passé, des matériaux n'ayant plus d'utilité industrielle (comme les ferrailles) ou des stériles miniers ont rejoint le domaine public et ont pu être réutilisés par les communautés locales. Ces pratiques de bon voisinage, courantes dans l'industrie minière de l'époque, ont depuis cessé.



Certains de ces éléments peuvent avoir une faible activité radiologique mais ne représentent pas pour autant un risque sanitaire majeur. Ils respectaient l'ancienne limite d'exposition radiologique du public (fixée à 5 mSv par an jusqu'en 2001) et peu d'entre eux dépassent aujourd'hui la limite fixée à 1 mSv.

Toutefois, même en l'absence d'impact sur le plan sanitaire, AREVA a renforcé depuis 2002 le contrôle radiologique de ces matériaux et s'est engagé à identifier et retirer du domaine public les éléments ne respectant pas la réglementation

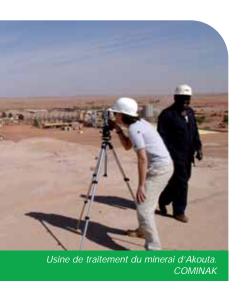
Pour cela, AREVA, en partenariat avec les autorités, s'est engagé à contrôler de manière exhaustive les rues et lieux publics des villes minières. Les opérations de mesure sont effectuées selon un mode opératoire validé conjointement

Stériles : Terres, sables ou roches ne contenant pas de minerai d'uranium exploitable ou ne contenant pas d'uranium du tout, mais qu'il faut extraire pour pouvoir accéder au minerai lui-même.



par les exploitants miniers, les autorités nigériennes et la société civile. Les équipes composées de salariés d'AREVA, de représentants de l'administration et de membres d'associations locales poursuivront leurs mesures jusqu'à fin 2011. A l'issue des opérations de contrôle, un document de synthèse sera rendu public.

Par ailleurs, SOMAÏR et COMINAK travaillent à améliorer la protection contre les vols de ferrailles sur leurs sites et effectuent, en collaboration avec le ministère des Mines, des contrôles radiologiques chez les vendeurs de ferrailles.



Anticiper les études de réaménagement des sites

Depuis le milieu des années 1990 et la fermeture des mines françaises et gabonaises, et même si les mines nigériennes disposent encore de 15 à 20 ans de réserves, des réflexions et des études sont en cours pour préparer le futur réaménagement des mines d'uranium.

Compte tenu du lieu d'implantation géographique des deux sites miniers, les travaux s'attachent tout particulièrement à la surveillance radiologique, la préservation de la nappe d'eau potable et le traitement des verses à résidus miniers.

En 2005, des études axées sur l'évolution des caractéristiques des résidus de traitement et

une étude de couverture des verses ont été lancées. Elles sont complétées aujourd'hui d'études d'exécution qui contribueront aux actions de réaménagement.

Conformément à la réglementation nigérienne, des provisions sont constituées et les dépenses de réaménagement sont continuellement estimées.



TRANSPARENCE DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE



AREVA a fait de la transparence l'un des principes moteurs de son action industrielle. Au Niger comme ailleurs, le groupe communique et échange régulièrement avec les autorités, la société civile et les populations locales.

Information et contrôles extérieurs



>>> RAPPORTS ET EXPERTISES TECHNIQUES DES SITES MINIERS

Les données économiques, sociales et environnementales relatives à l'impact de l'activité minière au Niger sont publiques. Elles sont disponibles dans les rapports environnementaux et sociétaux des deux mines.

D'un point de vue réglementaire, des contrôles sont effectués par les fonctionnaires du service des Mines et ceux du Centre National de Radio Protection (CNRP), autorités de référence en matière de radioprotection au Niger. Le CNRP a été formé et équipé par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) qui l'évalue régulièrement. Ses inspections sur sites sont périodiques et font l'objet de comptes rendus d'inspection.

Par ailleurs, AREVA réalise ou fait réaliser régulièrement des audits dans différents domaines, touchant généralement à la sécurité, la santé, l'environnement et les transports.

Ainsi, il a été demandé en 2004, 2005 et 2006 à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), expert public français de référence en matière de sûreté et de radioprotection, de réaliser plusieurs audits. Le CNRP a été associé à ces audits sur la surveillance de l'environnement, l'impact radiologique de SOMAÏR et COMINAK et la qualité des eaux de distribution.

L'IRSN a conclu que le système de surveillance de l'environnement des deux sociétés était globalement cohérent et conforme aux standards internationaux et que les eaux de distribution aux populations respectaient les recommandations les plus récentes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'organisme a proposé des voies d'amélioration qu'AREVA a intégralement suivies.



AREVA a reçu des représentants de Greenpeace au Niger du 2 au 4 novembre 2009

De même les deux hôpitaux miniers du groupe au Niger ont fait l'objet d'une évaluation par des experts en 2005 (GIPSE et Quanta Medical). Ces derniers ont reconnu le professionnalisme du personnel hospitalier et la qualité des soins prodigués dans ces structures. Leur rapport est public.

>>> VISITE DES SITES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE (ONG ET MÉDIAS)

AREVA accueille régulièrement des organismes de la société civile nigérienne et internationale désireux d'en savoir plus sur les activités minières conduites dans le département d'Arlit.

Ainsi, le groupe a, entre autres, accueilli l'association SHERPA, la commission nigérienne des Droits de l'Homme, une délégation parlementaire nigérienne ainsi que des membres de Greenpeace International et Greenpeace France.

Les sites miniers accueillent par ailleurs régulièrement des journalistes nationaux et internationaux à l'occasion de visites de presse ou dans le cadre de reportages.

L'organisation du dialogue avec les parties prenantes locales

Dans le cadre du renforcement de l'activité du groupe au Niger, AREVA et ses partenaires ont mis en œuvre plusieurs structures de dialogue et d'échange.



>>> LES CONSEILS BILATÉRAUX D'ORIENTATION

Créés en mai 2006 pour renforcer les échanges sur les projets à financer en faveur des populations, les Conseils Bilatéraux d'Orientation (CBO) regroupent aux cotés d'AREVA les élus locaux, les administrations concernées et la société civile. Ils permettent de définir régulièrement (4 réunions en 2009, 3 au cours de l'année 2010) la politique locale d'aménagement, d'arrêter les axes prioritaires d'intervention, d'émettre un avis sur les projets et d'assurer, après en avoir défini les modalités et critères, le juste équilibre des équipements collectifs entre les communes concernées et la collectivité départementale.



>>> LES COMMISSIONS D'INFORMATION LOCALE

Depuis 2005, AREVA organise annuellement des Commissions d'Information Locale (CIL). Les représentants des sociétés minières y rendent compte de leurs résultats et performances industrielles et environnementales auprès des parties prenantes locales (préfecture, mairie, chefs traditionnels, ONG, représentants socioprofessionnels...).

Les résultats en matière de santé, sécurité, environnement, impact sociétal et performance industrielle ainsi que les enjeux liés au développement local sont ainsi présentés et débattus. Les analyses de l'eau et de l'air sont largement évoquées.

Ces réunions ont lieu deux fois par an. La dernière CIL s'est tenue à Arlit les 27 et 28 avril 2011.

>>> PROJETS MINIERS ET AUDIENCES PUBLIQUES

Toute mise en œuvre de nouveaux projets miniers par AREVA (projet Imouraren, lixiviation en tas à SOMAÏR, projet du Grand Artois...) s'accompagne de la réalisation d'une Etude d'Impact Sociétal et Environnemental.

Ce document présente les aspects sociétaux et environnementaux du futur projet (développement de communautés riveraines, état initial, air, eau, sols, climat, risque sanitaire, faune et flore...) et fait état, en toute transparence des conséquences positives et négatives induites par la mise en œuvre du projet. Il présente également les mesures d'atténuation ou de compensation prévues par AREVA pour assurer un impact du projet aussi faible que possible.

Les études d'impact sont remises aux autorités et présentées aux populations lors d'audiences publiques. Elles doivent être approuvées lors d'un atelier de validation réunissant des experts d'AREVA et de l'Etat du Niger, des membres de la société civile et des représentants des administrations.



>>> BUREAU D'INFORMATION PUBLIC

AREVA a ouvert en février 2008 un Bureau d'Information Public (BIP) à Niamey (Immeuble SONARA 1, Place Rond Point Kennedy, BP 11 858). Le public est invité à venir s'informer sur les activités du groupe et les perspectives qu'elles offrent.

L'ouverture d'un nouveau BIP à Arlit et à Imouraren est prévue au cours des mois à venir.

>> SITE INTERNET "AREVA AU NIGER"

Un site Internet dédié aux opérations d'AREVA au Niger est consultable à l'adresse : www.niger.areva.com. L'objectif est d'impliquer plus largement les administrations, la société civile et toutes les autres parties prenantes dans les actions d'information et de communication liées aux sociétés minières.







DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Priorité à l'emploi local et au transfert de compétences

Les 2500 employés d'AREVA au Niger font aujourd'hui vivre directement et indirectement près de 100 000 personnes.



Formation sur simulateur des futurs conducteurs d'engins miniers d'IMOURAREN SA

Plus de 99 % des 2500 postes sont occupés par des Nigériens. Le maintien d'une cinquantaine de cadres expatriés permet d'assurer un transfert de connaissances et de savoir-faire.

Les cadres supérieurs nigériens ont été formés dans les écoles d'ingénieurs (en Afrique, Amérique du Nord, ou en France) et sur les sites miniers du groupe. Les sociétés minières disposent depuis leur création de centres de formation en interne complémentaires aux formations dispensées dans les écoles et centres extérieurs. AREVA a par ailleurs été à l'origine de la création à Agadez d'une école de formation de techniciens et d'agents de maîtrise miniers (l'EMAÏR).

Pour favoriser les échanges et le développement des compétences, AREVA propose des postes à haute responsabilité à des cadres nigériens dans d'autres filiales à l'étranger (France, Canada, Namibie, République Centrafricaine, etc.).

Economie et retombées financières

Le minerai d'uranium est une ressource clé pour le Niger : il est le premier produit d'exportation, avec plus de 71% en 2010. Il représente une part importante du PIB du pays et participe aux recettes fiscales nigériennes.



Chaque année, le groupe verse près de 40 millions d'euros sous forme de taxes, dividendes et contributions, auxquels s'ajoutent la masse salariale (près de 30 millions d'euros par an) et les achats du groupe réalisés au Niger (environ 200 millions d'euros en 2010) qui incluent les investissements dans l'outil de production.

Par ailleurs, l'Etat Nigérien, actionnaire des sociétés minières, enlève une part d'uranium proportionnelle à sa participation qu'il peut commercialiser en accord avec les règlements internationaux.



Prix d'achat de l'uranium

Le prix d'achat de l'uranium produit par SOMAÏR et COMINAK est fixé par accord entre les actionnaires des sociétés et, en particulier, le gouvernement du Niger. Il suit les cours du marché, notamment à long terme.



Au cours de la période 1985-2003 (caractérisée par des prix mondiaux de l'uranium faibles), à la différence de ce qu'ont fait d'autres producteurs, AREVA et les autres actionnaires ont poursuivi l'exploitation de l'uranium au Niger en acceptant des engagements d'achat à long-terme (contrats de 10 ans) à des prix bien supérieurs à ceux du marché.

Baril de poudre d'uranate (UO4)

En 2004, dans un contexte présageant une reprise, les prix d'achat ont été renégociés avec le gouvernement du Niger pour la période 2005-2007 sur la base de l'évolution constatée du marché au moment de la négociation. AREVA a appliqué cette hausse alors même qu'il était engagé sur un prix inférieur auprès de ses clients.

En 2007, constatant une hausse soutenue des prix à court terme de l'uranium, une nouvelle hausse (rétroactive au 1er janvier) a permis d'intégrer l'évolution des cours dans le partenariat liant AREVA et le Niger.

De nouvelles négociations du prix d'achat entre actionnaires et l'Etat du Niger ont été entreprises à la fin de l'année 2007 pour arrêter les conditions d'achats sur la période 2008-2010, puis à nouveau fin 2010 sur la période 2011-2013. A l'issue de ces différentes négociations, le prix d'achat a été augmenté de 27%.

Encourager le co-développement

En permettant le développement de l'initiative privée des personnes les plus démunies, la micro-finance se révèle un levier efficace de lutte contre la pauvreté.



À Arlit, commune urbaine d'environ 80 000 habitants située au nord du Niger, la promotion de l'activité économique locale est une préoccupation majeure d'AREVA.

Le groupe est partenaire de plusieurs initiatives privées en faveur des populations, dont l'accès à la micro-finance. AREVA a soutenu en 2007 l'implantation d'une banque, le Crédit Mutuel du Niger à Arlit, qui a ouvert ses portes en juin 2008.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle mine d'Imouraren, AREVA a initié en 2010 une étude sur le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises nigériennes, les possibilités de sous-traitance à des entreprises nationales et le développement économique local autour de la zone du projet.

Un programme sur 3 ans est en cours d'élaboration et sera doté d'un budget global de 2,3 millions d'euros. Il vise le déploiement durant la phase de construction de la mine d'une stratégie forte d'emploi local, de développement des communautés riveraines et de valorisation des

ressources de la zone d'Imouraren (recrutement ciblé et formation de nationaux par les sous-traitants). Il devra renforcer le développement d'activités génératrices de revenus et d'un tissu industriel et commercial pérenne dans les régions d'implantation concernées.



Création d'une agence de micro finance à Arlit avec le soutien de la fondation AREVA. Agence Crédit Mutuel du Niger, Arlit



RENFORCEMENT **DU SYSTÈME DE SANTÉ**

Les hôpitaux miniers

Les sites miniers d'AREVA sont situés en zone désertique. Les villes d'Arlit et d'Akokan atteignent entre 100 000 et 125 000 habitants. SOMAÏR et COMINAK emploient 2 200 personnes réparties dans deux villes, soient 20 000 personnes avec les familles (composées en moyenne de huit enfants).



Les sociétés minières assurent la gratuité des soins médicaux aux salariés et à leurs familles. AREVA reprend ainsi la politique menée en France auprès de ses mineurs. Cette politique a conduit SOMAÏR et COMINAK à construire et gérer deux hôpitaux (situés respectivement à Arlit et Akokan).

La plupart des spécialités médicales y sont dispensées (chirurgie, maternité, dentaire, ORL, ophtalmologie...). Les laboratoires des hôpitaux sont en mesure de réaliser les analyses nécessaires à l'exercice de la médecine. Le laboratoire de COMINAK permet notamment la réalisation d'hémogrammes, bilans biochimiques, marqueurs tumoraux, hormones thyroïdiennes, de la reproduction, sérologie des hépatites B et C, bilans cardiaques d'urgence, etc.

Les structures médicales du groupe ont été auditées par des organismes experts indépendants (Quanta Medical et GISPE) qui ont confirmé dans leur rapport rendu public en 2007, la qualité des soins dispensés.

Le budget des hôpitaux est supérieur à 4 millions d'euros par an (frais de personnel, médicaments, prestations médicales) et ils disposent d'une capacité d'accueil de 151 lits.



Ces établissements sont aussi ouverts au reste de la population qui, de ce fait, place Arlit parmi les départements bénéficiant des meilleurs soins disponibles au Niger.

Les dépenses relatives aux soins prodigués à la population (un tiers des interventions et plus de la moitié des actes médicaux ou chirurgicaux majeurs) s'élèvaient en 2010 à 1,7 million d'euros pour les hôpitaux d'Arlit et d'Akokan, soit 38% des charges globales.

Les données statistiques des hôpitaux miniers sont régulièrement transmises à la Direction Départementale de la Santé d'Arlit et à la Direction du Système National des Informations Sanitaires du Ministère de la Santé Publique du Niger. L'analyse des résultats ne présente ni nouvelles maladies ni statistiques divergentes au regard des autres départements de la région.



L'ACTIVITÉ ANNUELLE DES HÔPITAUX DE SOMAÏR ET COMINAK EN CHIFFRES (2010)











Les Observatoires de la santé :

une première mondiale au service des anciens travailleurs et des populations riveraines des sites miniers

Première mondiale dans le domaine industriel, les Observatoires de la Santé sont le résultat d'une démarche scientifique, innovante et multipartite (AREVA, Etats, ONG). Ils permettront aux autorités mais également aux anciens salariés et aux populations riveraines, d'être informés en toute transparence de l'impact sanitaire des sites miniers (actuels ou passés) opérés par AREVA.



Pour cela, ils reposent sur :

- >>> un suivi post-professionnel des anciens salariés exposés à l'uranium; à cette fin, une consultation médicale (examen clinique, radiographie pulmonaire pour les travailleurs exposés au minerai, analyse sanguine...) est réalisée tous les deux ans;
- >>> un suivi sanitaire des communautés vivant dans la périphérie des implantations minières. L'analyse des données indépendantes et scientifiques (registres médicaux des maladies constatées, rapports des hôpitaux, études de cas...) permettront de constater, si en comparaison avec d'autres régions des pays concernés, les conditions sanitaires se dégradent, sont stables ou s'améliorent en raison de la présence de mines d'uranium pour les populations vivant à proximité.

Annoncée en mars 2007 par Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire d'AREVA, cette structure inédite des observatoires a vocation à être déployée sur l'ensemble des sites miniers exploités par AREVA. Démarrés en octobre 2010 au Gabon, les Observatoires de la Santé seront étendus au

Niger dès que le protocole d'accord avec les autorités aura été entériné.

Par ailleurs, afin d'assurer une totale transparence sur l'impact sanitaire de l'activité minière actuelle et passée, une étude sur la mortalité des mineurs de 1977 à 2005 (inclus) sera conduite dans les 2 hôpitaux du Niger.





SOUTIEN À L'ÉDUCATION POUR TOUS

Soutien à l'éducation primaire et secondaire

Depuis l'origine, le soutien éducatif fait partie des priorités de l'aide sociétale d'AREVA au Niger.



Le soutien éducatif au Niger, concerne prioritairement l'enseignement primaire et secondaire. AREVA contribue au financement des écoles du département d'Arlit (construction des bâtiments, matériel, scolarisation des enfants des populations nomades, etc.) et a investi pour cela près de 470 000 euros entre 2006 et 2008.



Soutien à l'enseignement supérieur

AREVA soutient également l'enseignement supérieur nigérien à travers deux projets phares de bourses d'études.



D'une part au profit de jeunes bacheliers issus de milieux défavorisés et admis à poursuivre leurs études, à l'Ecole des Mines et de la Géologie de Niamey (EMIG), et d'autre part en France pour un programme spécifique dédié aux meilleures bachelières nigériennes. Le montant total engagé à ce jour pour ces actions démarrées depuis fin 2006 est de près d'un million d'euros.

Par ailleurs, en partenariat avec la Communauté urbaine d'Arlit, AREVA a contribué à la création d'une bibliothèque, inaugurée au 1^{er} semestre 2008. Le groupe a financé l'achat du fonds documentaire (19 000 ouvrages), le mobilier, les formations des bibliothécaires ainsi que des aménagements annexes. Un programme d'animations scolaires et périscolaires est en cours d'élaboration en partenariat avec les enseignants.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Faciliter l'accès à l'eau

Les deux sociétés, qui ont mis à jour les nappes phréatiques et permis leur exploitation, assurent la production et la distribution d'eau potable à Arlit et Akokan depuis plus de 40 ans.



Les sociétés minières possèdent un réseau de forage permettant de soutirer l'eau pour toute la population d'Arlit. Conçu pour les besoins de moins d'un millier d'habitant en 1968 (date de la création de SOMAÏR), il permet aujourd'hui d'alimenter entre 100 000 et 125 000 habitants. SOMAÏR et COMINAK, en plus de fournir en eau leur personnel et leurs familles font face aux besoins des deux villes par un système de cession à la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN), chargée de la distribution de l'eau à Arlit. Cette cession se fait à prix coûtant pour les quartiers situés en ville tandis que les plus démunis disposent de bornes fontaines mises gratuitement à leur disposition par les sociétés minières.

Les sociétés apportent par ailleurs ponctuellement leur aide au creusement de puits, à l'extraction de l'eau ou à l'implantation de cultures maraîchères.

Le groupe étudie également la mise en place de microbarrages dans les cours d'eau asséchés de la bordure ouest de l'Aïr. Ces infrastructures devraient retenir plus longuement les eaux de précipitation et permettre une meilleure recharge des nappes alluviales où sont creusées les puits.

En septembre 2009, AREVA s'est également mobilisé à hauteur de 458 000 euros en faveur des victimes des inondations dues aux pluies torrentielles sur plusieurs

communes de la région d'Agadez. Le groupe a parallèlement abondé d'un montant équivalent, la contribution des collaborateurs au Niger participant au financement des projets de reconstruction menés par les associations locales.





Étendre l'accès à l'énergie

AREVA est partenaire financier d'un ambitieux projet socio-économique d'électrification de la ville d'Arlit qui devra bénéficier à près de 50 000 personnes. Ce projet, dont la Commune est le maître d'ouvrage, constitue l'exemple même d'une démarche collective relevant d'un partenariat qui rassemble des structures publiques, privée (AREVA) et la société civile (ONG Droit à l'Energie, SOS futur).

Le projet consiste à étendre le réseau de moyenne et basse tension dans quatre quartiers périphériques de la ville, choisis non seulement à cause de leur poids démographique mais aussi de leur dynamique économique. Il a débuté en 2008 et est en cours d'achèvement. Il est financé

par AREVA à hauteur de 247 500 euros et mené en partenariat avec le Collectif pour la Défense du Droit à l'Energie au Niger (CODDAE) et l'association française Droit à l'Energie.

Développer le réseau routier

La présence d'AREVA au Niger a permis la construction entre 1978 et 1980, d'une route bitumée de 685 km entre Tahoua et Arlit.



Elle désenclave la région en la reliant au réseau ouest africain et permet de desservir les régions d'Agadez et d'Arlit à partir du sud du pays.

Ces travaux ont été complétés par le financement de la route Arlit-Akokan et des voiries urbaines dans la ville d'Arlit. Les travaux ont démarré fin 2009 et nécessitent la mobilisation de 4,5 millions d'euros.



PROGRAMMES D'AIDE D'URGENCE

Lutter contre l'insécurité alimentaire

En appui d'autres partenaires financiers et techniques, AREVA soutient le programme national de lutte contre l'insécurité alimentaire initié en 2006.



Le groupe finance pour cela le projet d'extension des surfaces cultivables par l'irrigation à hauteur de 17 millions d'euros, soit l'aménagement de 5 000 hectares.

Cette décision s'inscrit dans la poursuite de l'aide apportée en 2005 pour faire face à un important déficit céréalier. Le groupe s'était alors mobilisé à hauteur de plus 470 000 euros, complétés par les dons du personnel local, pour permettre l'achat de vivres et de compléments nutritionnels infantiles (plumpy nut). De plus, une aide spécifique en vivres a été apportée aux éleveurs nomades des zones enclavées de la région d'Agadez.

En 2010, AREVA a également répondu à l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement du Niger pour faire face à la crise alimentaire menaçant 7,8 millions de personnes. Le groupe a fourni aux régions les plus impactées (Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa) une aide d'un montant total de plus d'un million d'euros.

Plumpy nut : pâte énergétique prête à l'emploi sans dilution ni préparation préalable, à base d'arachide à haute valeur nutritionnelle. Cet aliment utilisé en cas de famine, a été conçu par le scientifique français André Briend à la fin des années 90.



Cette aide en vivres et aliments pour bétail, a été complétée par un programme spécifique de don d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi et de médicaments au profit des enfants, suivis par les Centres de Récupération Nutritionnelle et Infantile (CRENI).

Par ailleurs, AREVA soutient en partenariat avec la Croix Rouge Française (CRF), des actions de renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de Zinder visant 2000 ménages pour un coût de 330 000 euros.

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO₂. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.

www.areva.com